



Action 11 - Mare

> Fiche pratique

Quelques mètres carrés dédiés à une mare apportent une biodiversité surprenante. Il n'y a pas besoin de prévoir une énorme surface pour obtenir des résultats convaincants... tout ceci avec un entretien très limité !

Comment la construire ?

Emplacement

Une mare peut être installée dans n'importe quel jardin ! Choisissez un endroit assez ensoleillé, mais avec des périodes d'ombre durant la journée. L'emplacement ne doit pas non plus être trop près des arbres afin d'éviter l'accumulation de feuilles dans la mare.



Certains animaux devront quitter votre mare pour poursuivre leur cycle de vie. Il faut donc qu'ils puissent rejoindre d'autres habitats et ne restent pas piégés au jardin. Pour les aider, créez des structures favorables et évitez les pièges du jardin.

> **Voir Actions 1, 3 et 5**

Alimentation en eau

Le bassin pourra être rempli naturellement par l'eau de pluie et de ruissellement. Une variation du niveau d'eau fait partie du cycle naturel et ne doit pas forcément être compensée, sauf si un assèchement complet se produit avant fin juillet. Si la mare est plus grande ou les pluies moins fréquentes, il est possible de récolter les eaux du toit. Il est alors préférable de prévoir l'écoulement du trop-plein, idéalement vers une zone d'infiltration naturelle. > **Voir Action 14**

Calendrier

Des travaux effectués de septembre à mars permettront aux espèces de coloniser le milieu au printemps.

Imperméabilisation

Le plus souvent, le sol n'est pas naturellement étanche. Une bâche, une couche d'argile ou une autre méthode d'imperméabilisation est donc nécessaire.

Structure

Il est essentiel d'obtenir la plus grande variation possible afin de favoriser la biodiversité. Il faudra donc prévoir des contours sinueux et varier les profondeurs, ceci tout en laissant une pente douce d'un côté pour les entrées et sorties des animaux.

> L'action 11 en bref

- ✓ Je laisse la mare se remplir naturellement.
- ✓ Je crée beaucoup de variation dans la structure de la mare.
- ✓ Je n'introduis pas d'animaux dans la mare, qui sera colonisée naturellement.
- ✓ J'apporte le peu d'entretien nécessaire au bon équilibre du biotope.





Faune et flore

N'introduisez jamais d'espèces exotiques ! En automne ou au printemps, il est possible de végétaliser la mare soi-même grâce à des plants achetés chez un spécialiste. Par contre, l'introduction d'animaux est à proscrire. D'ailleurs, la capture même temporaire d'amphibiens est interdite en Suisse. La faune colonisera votre mare tout naturellement. Laissez-vous la surprise de voir l'évolution au fil des semaines... Surtout, n'introduisez pas de poissons ni de tortues. Ils sont des prédateurs redoutables qui limitent fortement la biodiversité.



Mise en pratique détaillée :

«Mares et étangs», Canton de Vaud

A propos de la sécurité :

«Étangs, biotopes, etc. Sécurisation des pièces d'eau», bpa



Comment l'entretenir ?

Tout entretien doit être effectué entre octobre et février, afin de ne pas perturber le cycle de reproduction des espèces installées. Les déchets devant être évacués doivent d'abord être déposés quelques jours sur les berges afin de permettre aux animaux piégés de rejoindre leur milieu.

Abords

Entretenez les bandes herbeuses sans pesticides, toxiques pour l'ensemble de la mare. Pour limiter les perturbations, évitez d'entretenir les abords au printemps, où ils seront fortement visités par la faune. Ne fauchez qu'une fois par année en fin de saison.



Plan d'eau

- Ratissez ou ramassez à l'épuisette les feuilles déposées à la surface. Cela évite l'accumulation néfaste de déchets en trop grande quantité.
- Si des algues filamenteuses apparaissent en nombre et forment des amas, il est nécessaire de les ratisser afin d'éviter qu'elles empêchent le développement des autres plantes.
- Tous les 5-10 ans, il sera nécessaire d'extraire une partie de la vase, sans quoi la mare se remplira au fur et à mesure. Laissez un tiers de la surface sans traitement afin de créer une zone refuge pour la faune.